



TREB'INFO

Janvier - Février 2005

Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

Je vous adresse, comme à tous les Trébeurdinais, mes vœux les meilleurs. Je souhaite une bonne année aux agents communaux, actifs et retraités, à leurs familles, au personnel de l'office de tourisme, aux élus et anciens conseillers municipaux, aux instituteurs, aux enfants des écoles, sans oublier nos chers doyens Madame Glo, centenaire, et Monsieur Person.

Meilleurs vœux à messieurs les représentants de la Gendarmerie Nationale et des Services de secours, aux membres des commissions communales et des comités consultatifs, aux responsables d'associations, aux correspondants de presse, à Vous qui participez à la vie de notre Commune...

...Le « scoop » du 1^{er} de l'an, à Trébeurden, c'est le nouveau chiffre de la population communale légale : 3948 habitants.

Si je compare la démographie de la commune depuis 1975, on enregistre les évolutions suivantes :

- entre 1975 et 1990, la population a augmenté de 12,5 % : soit 342 habitants supplémentaires.

- entre 1990 et octobre 2004, la population de Trébeurden a augmenté de 30 % : soit près de 1000 habitants !! C'est une augmentation considérable.

D'ores et déjà, on enregistre des signes visibles de cette « revitalisation » de la commune : de nouveaux commerces se créent, la grande surface pousse ses murs et agrandit son aire de stationnement. De façon plus récente, la fréquentation touristique qui avait connu une baisse depuis quelques années a repris sa progression. Trébeurden est devenu une escale gourmande incontournable sur la Côte de Granit Rose et les prix de l'immobilier montent en flèche, comme d'ailleurs dans plusieurs communes littorales de Bretagne.

Outre l'augmentation, espérée et attendue, des dotations de l'État et le changement de régime du scrutin électoral, une telle évolution

démographique doit conduire la Commune et les services communaux à prendre en compte et, mieux encore, à anticiper les besoins et les problèmes liés à ce dynamisme retrouvé.

C'est en premier lieu au PLU actuellement soumis à enquête publique, d'organiser l'adaptation de notre urbanisme et de notre cadre de vie. Coïncé entre les espaces remarquables en bordure du littoral et l'interdiction qui est faite d'essaimer les constructions dans les zones agricoles ou naturelles, nous n'avons d'autre choix que de densifier, à l'intérieur de l'agglomération, l'urbanisation existante.

Mais il faut penser, prioritairement, à favoriser l'accueil ou le maintien des jeunes familles à Trébeurden, en dépit de l'augmentation du prix du foncier. C'est dans cet esprit qu'est engagée la réalisation d'un lotissement mixte (locatif et accession à la propriété) au Gavel et que, à terme, une autre opération sera lancée sur le terrain de football, rue du Stade, qui va être transféré derrière le point I.

Il nous faut aussi adapter les structures collectives communales à l'augmentation de la population.

Cela a déjà été réalisé pour les écoles communales, et est en cours pour la Maison de l'Enfance et l'Office de Tourisme. Cette année, seront engagées l'extension de la mairie et la construction de la salle d'animation qui permettra de laisser la salle de Mézascol à l'usage exclusif des scolaires. Ensuite, il conviendra de réaliser un nouveau complexe sportif.

Au risque de me répéter, je redis « Mon espoir, que dans les prochaines années, dépassant « les petites aigreurs » du moment, la nouvelle salle d'animation, futur lieu de vie de notre cité, soit le ciment de cette cohésion sociale de notre collectivité. »

Enfin il ne faut pas oublier nos aînés, après la médicalisation, en 2003, du Foyer du Gavel, le maître d'ouvrage Côtes d'Armor Habitat a lancé l'appel d'offre pour la mise aux normes J, la réhabilitation des appartements et la modernisation de la

cuisine.

Merci à ceux d'entre Vous qui œuvrent au sein du Centre Communal d'Action Sociale ou du groupe d'entraide communal, merci aux bénévoles de l'aide aux leçons, du Téléthon, du Resto du Cœur, au groupe solidarité Roumanie. Un chaleureux merci aux membres des commissions communales et des comités consultatifs, aux nombreux bénévoles, aux responsables des associations.

Je remercie le personnel des services administratifs, techniques, scolaires, enfance, sans oublier l'Office de tourisme, pour leur conscience professionnelle au service de tous les trébeurdinais ...

...Je voudrais avoir une attention particulière pour mes collègues du Conseil Municipal qui, semaine après semaine, participent avec moi et avec les agents communaux à répondre aux demandes des habitants mais aussi à préparer l'avenir, et à adapter les services collectifs à l'augmentation de notre population. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une réunion de coordination soit organisée entre les élus pour assurer la cohérence des décisions, ce qui ne veut pas dire pour autant l'unanimité. L'échange et le pluralisme des idées permettent toujours de converger et de conforter le choix.

Chers amis, en ces premiers jours de l'an 2005, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, j'exprime le vœu que demain vous conservez santé et joie, un cercle de famille et d'amis chaleureux, une vie professionnelle valorisante ou une heureuse retraite.

Michel LISSILLOUR

Extrait du discours de Monsieur Le Maire prononcé lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier 2005

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2004

Voirie – Aménagement de la rue de Poulicia.

Suite à la commission d'appel d'offres du 18 novembre 2004, le marché de travaux relatif aux aménagements de voirie a été attribué à l'entreprise BEUREL pour un montant de 81 824,43 € HT.

Voirie – Création d'un parking près de la Maison des Associations.

Suite à la commission d'appel d'offres du 18 novembre 2004, le marché de travaux relatif aux aménagements de voirie a été attribué à l'entreprise BEUREL pour un montant de 41 076,24 € HT.

Travaux – Implantation de relais de téléphonie mobile.

Contacté par les trois opérateurs nationaux concernant l'implantation de nouveaux relais de téléphonie sur le territoire de la Commune, le Conseil Municipal décide de retenir deux sites possibles : près de la déchetterie et dans le quartier de Kerroc'h. Il fixe également la hauteur maximale autorisée à 20 mètres afin de permettre une meilleure

insertion dans les sites et préserver ainsi la qualité environnementale.

Logements sociaux – demande d'inscription au programme 2005 BSB.

Le Conseil Municipal décide de construire des logements locatifs neufs sur la parcelle cadastrée AE 86 sur une superficie d'environ 3000 m². Cette opération sera réalisée par SA HLM Bâtiments et Styles de Bretagne (BSB).

Sécurité – Limitation de vitesse :

Suite à visite de sécurité organisée le 10 juin 2004 sur la route départementale 21 reliant Penvern à l'Île Grande, la Direction Départementale de l'Équipement a proposé au Conseil Général de limiter la vitesse sur cet axe, 70 km puis 50 km à proximité du carrefour (coût des panneaux : 3 305,13 € TTC)

Tourisme – Contrat de Station

Par une délibération en date du 07 mai 2004, Trébeurden a décidé de s'associer avec Trégastel et Pleumeur-Bodou pour présenter une candidature à la conclusion d'un contrat de station avec le Conseil Général. Le comité de pilotage

réuni le 20 octobre 2004 a désigné Trégastel comme gestionnaire délégué pour la préparation, le suivi et l'exécution du contrat de station. Le Conseil Municipal accepte ce choix et la convention fixant une clé de répartition uniforme des coûts à venir entre les trois communes.

Pêche à Pied – Occupation du domaine maritime :

L'autorisation d'occupation du domaine public maritime pour l'installation de mouillages groupés à Pors Termen arrive à échéance le 31 décembre 2004. Le Conseil Municipal sollicite le renouvellement de cet accord ainsi que la création d'un mouillage groupé à Toëno, près de la cale des granitiers.

Tarifs 2005 – Surtaxe Eau :

Le Conseil Municipal vote le maintien des tarifs votés le 12 décembre 2003. Le montant de la surtaxe pour l'année 2005 soit : Abonnement (part communale) : 5,34 € par semestre; Consommation (part communale), tranche de 1 à 30 m³ : 0,048 €, * tranche de 31 m³ à plus : 0,152 €.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2004

Projets – aménagement de la mairie, création d'une salle d'animation :

Suite du projet, avec adoption par le Conseil Municipal du dossier de Consultations des Entreprises.

Travaux – Aménagement de la route de Lannion entre point I et Pen Lan :

Dans le cadre du futur aménagement, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à d'entreprendre des négociations avec deux propriétaires riverains de la RD 65, dont les parcelles B 1658 et B 1683 sont concernées par les travaux prévus.

Travaux – création d'un relais informations services :

Avec le projet de créer un relais informations services à l'entrée de la

commune, venant de Trégastel, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à d'entreprendre des négociations avec le propriétaire de la parcelle B 1683.

Environnement – Bassin versant de Pors Mabo

La Société ANTEA a réalisé une première étude pour cerner les causes des éboulements qui contribuent à la dégradation des falaises de PORS MABO. Les résultats de ces recherches ont conduit la Collectivité à procéder à deux nouvelles études, l'une hydraulique et l'autre géotechnique afin de finaliser cette première approche des élus se sont déplacés dans plusieurs collectivités confrontées à des dégradations similaires, dont la

Commune de Trédrez- Locquémeau, pour laquelle des études menées par le même cabinet ont débouché sur des mêmes conclusions. Elle précise qu'il est aujourd'hui nécessaire de s'orienter vers une phase concrète de travaux et propose en conséquence de donner priorité à la protection des usagers de la plage. Compte tenu de ces informations, le Conseil Municipal décide de se rapprocher de la commune de Trédrez- Locquémeau pour une concertation commune envers le cabinet Antéa, de limiter les investigations supplémentaires à la protection de la plage et de privilégier la solution de l'enrochement de la plage.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 DÉCEMBRE 2004 :

Voirie – Aménagement de la route de Lannion entre point I et Pen Lan.

Suite à la commission d'appel d'offres du 13 décembre 2004, le marché de travaux relatif aux aménagements de la RD 65 à l'entrée principale de la commune a été attribué à l'entreprise BEUREL pour un montant de 381 668 € HT. Sur ce montant, il est rappelé que la participation financière du Conseil Général dans le cadre de la convention d'autorisation de travaux sur mandat s'élève à 31 791 € HT.

Tourisme - création d'un marché du terroir en période estivale.

Le Conseil Municipal décide de créer dans l'enceinte du jardin public de Ker Nelly un marché hebdomadaire saisonnier dit « marché du Terroir » pour la vente directe de produits aux consommateurs par les agriculteurs et les

pêcheurs.

Tourisme – Budget 2005 Office de Tourisme et subvention municipale.

Après l'approbation du budget 2005 par le comité de direction de l'Office de Tourisme le 20 décembre 2004, le Conseil Municipal approuve les comptes proposés et les montants sollicités, 76 200 € au titre de la subvention annuelle et 33 737 € au titre du produit de la taxe de séjour 2004. De plus considérant qu'il est nécessaire de verser cette dernière somme ainsi qu'une acompte sur la subvention pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement décide de verser ces sommes dès le mois de Janvier 2005

Tarifs 2005 - droits de place sur le marché du terroir.

Le droit de place forfaitaire pour l'ensemble des 9 marchés de la saison

estivale 2005 est fixé à 9 € par mètre linéaire d'étalage. Le droit de place sera majoré, si le véhicule (servant de «resserre») stationne à l'intérieur même du marché derrière l'étal, d'un montant de 4,50 € pour les fourgonnettes (avec voitures), 9 € pour les fourgons (ou équivalents) et 13,50 € pour les véhicules plus importants.

Tarifs 2005 - Immeuble Ercor

En réponse à la demande du gestionnaire de l'immeuble Ercor, le Conseil Municipal décide de reporter en juillet 2005 la revalorisation annuelle des loyers mais d'inclure dès le 1^{er} janvier 2005, dans le calcul des charges des locataires une provision relative à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

ETAT CIVIL - RÉCAPITULATIF 2004

Naissances

BERMUDES Margaux née le 14 avril
BOILLEAU Chanelle née le 17 juillet
BOUETTE William né le 30 octobre
CHARMENTRAY Ewen né le 1^{er} juillet
CONSEIL Evan né le 17 février
COUACAULT Axel né le 26 juillet
COVET Alexandre né le 12 août
DÉROFF Yannick né le 30 octobre
GAUTIER Charles-Alexandre né le 27 septembre
GELGON Inès née le 29 août
GERMANY Manon née le 21 janvier
GLOT Tom né le 13 septembre
GOASAMPIS Julien né le 27 juin
GUYOMARD Nathan né le 10 novembre
HENRY Mathis né le 03 mai
JAOUEN Emma née le 09 mai
KERAUDREN Solenn née le 21 avril
KERAUDREN Rozenn née le 21 avril
LE GUILCHER Iago né le 24 décembre
LE LOARER Amaury né le 27 février
LE MAIGAT Alban né le 22 mai
LE MINOUS Emilie née le 30 septembre
LE PÉRU Samuel né le 03 décembre
LOYE Amaury né le 06 avril
LOZAHIC Elouan né le 29 novembre
MAHÉ Pablo né le 03 janvier
MANAC'H Romain né le 11 février
MATIAS DA COSTA Paloma née le 13 décembre
MOIGNEU Louna née le 30 janvier
NERRIEC Rose née le 25 mars
PENHOUE Titouan né le 24 avril
PIQUERET Louan né le 04 juillet
RUNAVOT Agathe née le 2 juin
SHARPE Louise née le 14 avril
STRULLU Léo né le 08 mai
TENDRON Fanette née le 22 décembre
TERRIEN Katell née le 22 décembre

Mariages:

BOULANGER Philippe et **RIOU** Véronique le 14 février
CAMPION Gilles et **COUZIGOU** Frédérique le 03 juillet
CROUÿ Florent et **IMBRECHT** Anne-Laure le 27 août
DA COSTA Antoine et **L'HONNEN** Anne-Gaëlle le 02 octobre
DELHAY Arnaud et **LORRAIN** Nathalie le 17 juillet
DUBREIL Benoît et **LE QUENVEN** Gwenaëlle le 26 juin
DUTOIT Sébastien et **ROUSSIAU** Valérie le 28 août
GAREL Régis et **HABUDULA** Zaiyin le 17 juillet
GEFFROY Bertrand et **CHALON** Marie le 12 juin
GUILLAUMÉ Mickaël et **GRANDJEAN** Solenn le 21 août
HÂTET Christophe et **LUCAS** Aurélie le 26 juin
LE BRONEC Jean-Marie et **GÉLARD** Coralie le 04 septembre
MIGNON Pierre et **VANSTEENKISTE** Hélène le 29 décembre
MORANÇAIS Jean Yves et **PÉRON** Marie-Claire le 10 avril
PETIT Nicolas et **RENAULT** Cécile le 07 août
PETITDEMANGE Gilles et **TRUONG** Stéphanie le 24 juillet
QUEFFEULOU Ronan et **O'CONNELL-DAVIDSON** Emma-Louise le 15 octobre
RIGAUD Olivier et **PERROT** Armelle le 28 mai
SOJKA Olivier et **LE ROUX** Brigitte le 31 juillet

Décès:

ALLAIN Jeanne le 24 avril
AMOURET Jean Jacques le 10 août
BOUETTE Arnaud le 12 mars
CELANIRE Raymond le 16 janvier
COZIAN Roland le 04 octobre
DAUSSAT Pierre le 21 novembre
DEJAN Marie Josée le 07 janvier
DISQUAY Marie le 10 avril
Du BOISBAUDRY Christophe le 06 juin
EVEN Jean Pierre le 20 août
FOSSATI Ezio le 23 octobre
GEFFROY Marie le 13 octobre
GOSSET Damien le 11 octobre
GUERRIER Didier le 30 avril
GUILLERM François le 01 décembre
GUILLOT Pierre le 30 mai
GUILLOTON Jean le 02 mai
KELLER Marie-Thérèse le 25 mars
KERANFLECH Pierre le 04 mars
LE BELLEGUIC David le 11 décembre
LE BIVIC Louis le 12 janvier
LE CALVEZ Marie le 15 novembre
LE GOFF Guy le 22 mars
LE GOFFIC Anne le 13 mai
LE GORREC Jean Pierre le 17 avril
LE GUILLOUX Francine le 27 décembre
LE JEUNE Albertine le 20 avril
LE LOARER Annette le 14 novembre
LE LOET Jacques Louis le 07 septembre
LE LOIR Joseph le 13 décembre
LE MERRER Paul le 04 février
LE ROLLAND Simone le 20 juillet
LORCY Guillemette le 16 février
LOUS Jeanne le 01 juin
MARTIN Henri le 15 mars
MORIN Renée le 07 novembre
PECILE Karl le 06 décembre
PIÉRÈS Maria le 08 juin
ROBERT Pascal le 25 octobre
ROBERT Paulette le 20 janvier
ROPARS Yves le 20 septembre
ROPERS Augustin le 31 décembre
TANGUY Jean Pierre le 24 janvier
TASSEL Marie le 11 décembre
THOMAS Raymond le 10 octobre

BILAN 2003 –2004

Comparatif des naissances, mariages et décès

Année	Naissances	Mariages	Décès
2003	36	20	56
2004	37	19	47

Comparatif des naissances

Année	Filles	Garçons
2003	17	21
2004	15	22

Comparatif des décès

Année	Femmes	Hommes
2003	17	28
2004	29	27

On constate une augmentation des naissances en 2004 (1 de plus ! !), une légère baisse des mariages (1 de moins ! !) et une baisse des décès. Les garçons sont toujours en tête des naissances pour ces 2 années.

